

En 2010, on compte 6'700 places offertes dans les structures d'accueil de la petite enfance pour un peu moins de 19'000 enfants âgés de moins de 4 ans résidant dans le canton. L'offre de places en crèche a fortement augmenté ces dernières années (+2'000 places depuis 2001)

Ces structures d'accueil jouent également un rôle important par les prestations socio-éducatives qu'elles offrent avant l'entrée à l'école.

En 2010, on compte 177 SPE dans le canton de Genève, dont 82 crèches et 95 jardins d'enfants et garderies (figure 12a.1). Elles offrent au total 6'700 places pour des enfants de moins de 4 ans (dont plus de 70% en crèche) fréquentées par environ 9'700 enfants, soit une place occupée par 1,4 enfant en moyenne (figure 12a.2).

En 2001, on estimait qu'il manquait environ 2'500 places pour satisfaire les besoins d'accueil des enfants de moins de 4 ans résidant dans le canton. Entre 2001 et 2010, la capacité d'accueil des SPE a augmenté de plus de 2'000 places (+44%) (figure 12a.2). Cette augmentation a quasi exclusivement concerné les crèches dont le nombre de places offertes a progressé de +70% entre 2001 et 2010 (contre +5% dans les jardins d'enfants et garderies).

Le taux d'offre de places dans les structures d'accueil de la petite enfance s'est ainsi amélioré, passant de 25% en 2001 à 35% en 2010 (25 places pour 100 enfants de moins de 4 ans sont offertes en crèche et 10 places en jardin d'enfants/garderie) (figure 12a.3). Toutefois, les enfants inscrits dans les crèches y vont un peu plus fréquemment qu'auparavant à plein temps (une place occupée par 1,2 enfant en moyenne en 2010 contre 1,4 en 2001).

De plus, la demande de places d'accueil ne semble pas encore totalement satisfaite, comme en témoignent les projets d'ouverture annoncés auprès du secteur Évaluation des lieux de placement (ELP) dans les cinq années à venir (environ 1'700 nouvelles places, essentiellement en crèche). Par ailleurs, les SPE devront accueillir davantage d'enfants âgés de 4 ans (estimation de 1'000 enfants supplémentaires à l'horizon 2012 par rapport à la situation 2009), conséquence du changement progressif de date de référence pour l'entrée à l'école décidé dans le cadre de l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS).

Les structures d'accueil de la petite enfance (SPE), dont l'accès est payant, permettent aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale. Les crèches, étant ouvertes toute la journée et toute l'année, répondent toutefois mieux à leurs besoins comme solution de garde que les jardins d'enfants ou garderies qui ont des horaires d'ouverture restreints.

Pour comprendre ces résultats

Le secteur Évaluation des lieux de placement (ELP) de l'Office de la jeunesse du DIP tient régulièrement à jour une statistique cantonale sur le nombre de structures d'accueil de la petite enfance (SPE) et de places offertes. Le nombre d'enfants accueillis provient d'un recueil administratif réalisé ponctuellement par l'ELP auprès de l'ensemble des SPE.

Les crèches accueillent durant toute la journée et toute l'année, à plein temps ou à temps partiel, des enfants de la naissance jusqu'à 4-5 ans, dont les parents travaillent ou sont en formation.

Les jardins d'enfants et les garderies, ouverts selon le rythme scolaire, sont fréquentés quelques demi-journées par semaine par des enfants de 18 mois à 5 ans. Les jardins d'enfants d'écoles privées (au nombre de 16) qui offrent un accueil pour environ 450 enfants (estimation 2010) ne sont pas pris en compte dans cette catégorie, ni les haltes-garderies dont la fréquentation est irrégulière.

Environ 90% des places sont offertes par des SPE subventionnées par des communes ou sont municipalisées, les 10% restants sont proposés par des structures financées uniquement par des entreprises ou associations privées.

Par ailleurs, on comptabilise, en 2010, 640 familles d'accueil (« mamans de jour ») à la journée offrant 1'769 places pour les enfants âgés de 0 à 12 ans.

Dans le cadre d'HarmoS, la fréquentation de l'école deviendra obligatoire pour les enfants à partir de 4 ans révolus au 31 juillet, en s'accompagnant de la fin de la dispense d'âge en vigueur à Genève (fixée auparavant au 31 octobre).

Pour en savoir plus

- Pecorini, M., Le Roy-Zen Ruffinen, O. (2002). *Garde et éducation de la petite enfance dans le canton de Genève: état des lieux de l'offre et de la demande de places d'accueil pour les 0-3 ans en 2001*. Genève: SRED.
- Le Roy-Zen Ruffinen O., Pecorini M. (2005). *Besoins de garde de la petite enfance. Enquête auprès des familles ayant des jeunes enfants - Canton de Genève 2002. Note d'information du SRED n° 22*. Genève: SRED.
- *La petite enfance en ville de Genève: contexte et indicateurs*. Edition 2011. Genève: Ville de Genève, Service de la petite enfance, mai 2011.

12. Petite enfance

a. Offre de structures d'accueil de la petite enfance

12a.1 Nombre de structures d'accueil de la petite enfance, 2001-2010

	Nombre de structures d'accueil			
	2001	2005	2009	2010
Crèches ⁽¹⁾	63	65	80	82
Jardins d'enfants, garderies ⁽²⁾	94	97	94	95
Total	157	162	174	177

(1) Y compris les crèches familiales (N = 2 en 2010).

(2) Non compris les jardins d'enfants d'écoles privées et les haltes-garderies.

Source: SRED; Office de la jeunesse/ELP

12a.2 Nombre de places offertes dans les structures d'accueil et nombre d'enfants accueillis, 2001-2010

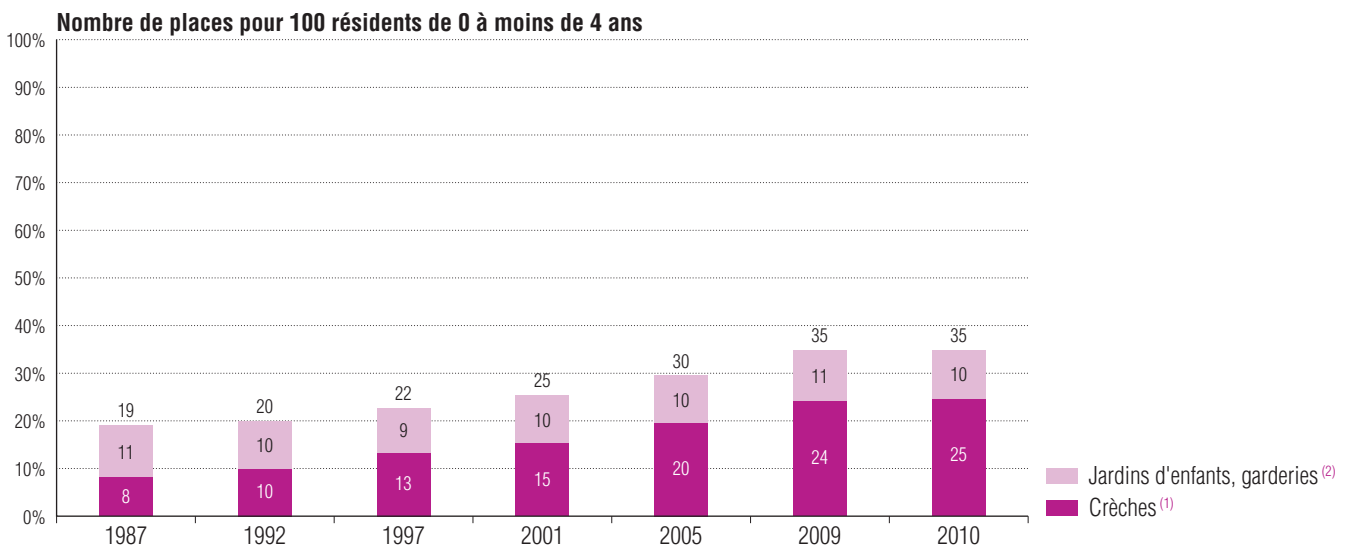
	Nombre de places offertes					Nombre d'enfants accueillis	Nombre d'enfants accueillis par place
	2001	2005	2009	2010	Evolution 2001-2010	2010	2010
Crèches ⁽¹⁾	2'810	3'640	4'588	4'763	+ 1'953 + 70%	5'738	1.20
Jardins d'enfants, garderies ⁽²⁾	1'850	1'850	1'990	1'938	+ 88 + 5%	3'973	2.05
Total	4'660	5'490	6'578	6'701	+ 2'041 + 44%	9'711	1.45

(1) Y compris les crèches familiales (N = 2 en 2010).

(2) Non compris les jardins d'enfants d'écoles privées et les haltes-garderies.

Source: SRED; Office de la jeunesse/ELP

12a.3 Évolution du taux d'offre de places dans les structures d'accueil de la petite enfance, 1987-2010



(1) Y compris les crèches familiales (N = 2 en 2010).

(2) Non compris les jardins d'enfants d'écoles privées et les haltes-garderies.

Source: SRED; Office de la jeunesse/ELP; OCSTAT

En 2009, la composition selon le milieu social et la nationalité des usagers des crèches et jardins d'enfants/garderies diffère peu de celle des élèves des classes enfantines publiques. L'usage des crèches et jardins d'enfants/garderies révèle néanmoins des disparités territoriales d'accès

défavorisés au profit des enfants des autres catégories socioprofessionnelles (figure 12b.1). Une enquête menée en 2002 auprès des familles du canton a montré que le milieu social n'est pas un facteur déterminant de la fréquentation des SPE ; d'autres facteurs, comme l'activité professionnelle de la mère ou la situation familiale, ont un impact prépondérant sur le recours à la crèche. Comme on observe davantage de mères inactives dans les milieux modestes ou défavorisés, leurs enfants sont moins présents dans les crèches.

La répartition des enfants inscrits dans les SPE selon la nationalité est, elle aussi, proche qu'il s'agisse de crèches ou de jardins d'enfants/garderies. On note en revanche une surreprésentation des enfants de nationalité suisse si on la compare à celle des élèves des classes enfantines (figure 12b.2).

L'usage des crèches et jardins d'enfants est le plus souvent conditionné par l'offre existant dans la commune de résidence, les SPE étant destinées en priorité aux domiciliés. Ainsi, les enfants résidant dans les petites communes du canton sont largement surreprésentés parmi les usagers des jardins d'enfants/garderies : ils constituent 39% de leurs usagers (et seulement 15% des usagers des crèches) alors qu'ils représentent 22% des résidents du canton âgés de moins de 4 ans (figure 12b.3). A l'inverse, les enfants domiciliés en Ville de Genève, qui est la commune ayant le taux d'équipement en crèches le plus élevé, représentent 46% des usagers des crèches pour 39% des résidents âgés de moins de 4 ans. Ces disparités territoriales interrogent sur l'égalité d'accès aux solutions de garde selon le lieu de résidence, sachant que les jardins d'enfants et garderies ne permettent pas une activité professionnelle des parents à plein temps, mais visent avant tout à faire bénéficier le jeune enfant d'une socialisation complémentaire à celle de la famille.

En 2009, la composition sociale des usagers des structures d'accueil de la petite enfance (SPE) est relativement proche, qu'il s'agisse de crèches ou de jardins d'enfants/garderies. Celle-ci se distingue par ailleurs assez peu de celle des élèves des classes enfantines publiques, même si on relève une moindre présence des enfants de milieux modestes ou

Pour comprendre ces résultats

Voir la définition des crèches, jardins d'enfants et garderies en 12a, Petite enfance, Offre de structures d'accueil.

Les données sont issues de la nBDS qui ne recense pas de façon exhaustive l'ensemble des enfants fréquentant les SPE (recueil non obligatoire). A partir du recueil administratif réalisé en 2010 par le secteur « Évaluation des lieux de placements » sur la fréquentation des SPE (exhaustivité), on estime que le recensement nBDS concerne en 2009 environ 79% des enfants fréquentant une crèche et 72% des enfants fréquentant un jardin d'enfants ou une garderie.

Les enfants issus d'un milieu modeste ou défavorisé sont les enfants d'ouvriers ou dont la catégorie socioprofessionnelle des parents est codifiée « divers et sans indication », catégorie regroupant notamment des enfants dont les parents ont un statut précaire, par exemple parent au chômage, famille monoparentale dont le parent est sans activité professionnelle, requérants d'asile, réfugiés, enfants vivant dans des milieux institutionnels tels que des foyers, etc.

Pour les comparaisons, la population de référence est celle des enfants scolarisés en classes enfantines publiques au 31 décembre 2009, et celle des enfants résidents âgés de moins de 4 ans au 31 décembre 2009.

Les communes-villes sont les communes dont le nombre d'habitants est supérieur à 10'000, soit en 2009 Carouge, Chêne-Bougeries, Grand-Saconnex, Lancy, Meyrin, Onex, Thônex, Vernier et Versoix.

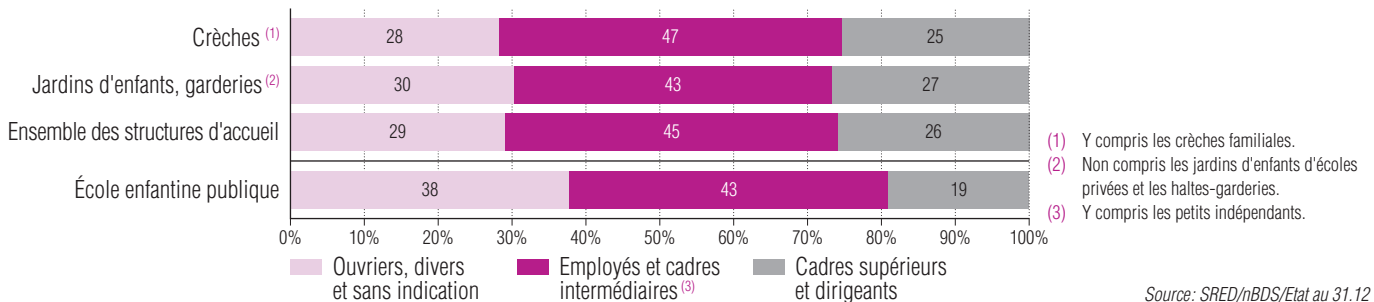
Pour en savoir plus

- Le Roy-Zen Ruffinen, O., Pecorini, M. (2005). Besoins de garde de la petite enfance. Enquête auprès des familles ayant des jeunes enfants - Canton de Genève 2002. Note d'information du SRED n° 22. Genève : SRED. <http://www.ge.ch/recherche-education/doc/publications/notesinfo/notes-sred-22.pdf>
- La petite enfance en ville de Genève : contexte et indicateurs. Edition 2011. Genève : Ville de Genève. Service de la petite enfance, mai 2011.

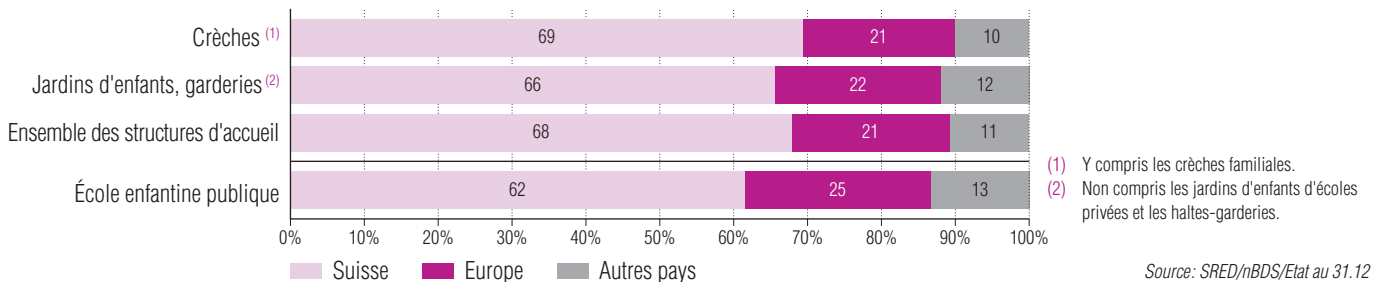
12. Petite enfance

b. Accès aux structures d'accueil de la petite enfance

12b.1 Répartition des enfants usagers des structures d'accueil de la petite enfance et des classes enfantines, selon la catégorie socioprofessionnelle des parents, 2009



12b.2 Répartition des enfants usagers des structures d'accueil de la petite enfance et des classes enfantines, selon la nationalité, 2009



12b.3 Répartition des enfants usagers des structures d'accueil de la petite enfance et des classes enfantines, selon le domicile, 2009

